



Climat et travail de demain

Et si salariés et petites entreprises avaient tout à gagner à s'allier ? Comment les salariés et les petites entreprises s'adaptent-ils aux défis climatiques ?

Le changement climatique transforme en profondeur les conditions de travail, les métiers et les modèles économiques. Entre obligations réglementaires, attentes sociétales et réalités économiques, comment les salariés et les petites entreprises envisagent-ils l'avenir du travail ?

Pour en débattre, nous avons réuni **Marie-Blandine Champion**, déléguée syndical CFE-CGC, et **Béatrice Sancholle**, coiffeuse à Toulouse, élue U2P, membres de la CPRIA (Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat).

Leurs regards croisés révèlent des enjeux communs, mais aussi des divergences sur la manière d'aborder la transition écologique au quotidien.

— L'impact climatique : une réalité déjà visible sur le terrain

Marie-Blandine C. (CFE-CGC)

« L'impact climatique est très visible. Certains métiers sont déjà très impactés. Dans les Pyrénées Orientales, les piscinistes ont été très impactés cet été par les restrictions d'eau mais aussi par les dégâts sur les piscines elles-mêmes apportés par la sécheresse. On constate immédiatement comment ce métier doit se réinventer en intégrant la pénurie d'eau et l'inquiétude que cela peut engendrer pour les salariés de ce secteur. »

Béatrice S. (U2P)

« Les coupures d'eau viennent profondément impacter beaucoup de commerces et d'entreprises de proximité (coiffeurs, métiers de bouche, bâtiment...). Le recyclage est pour le moment peu intégré. Par exemple, les coiffeurs utilisent de l'eau potable alors qu'il pourrait être utilisé ou envisagé de recycler en circuit fermé l'eau. Les solutions existent mais ne sont pas ou sont difficiles à mettre en œuvre à l'échelle des TPE. La transition, pour nous, c'est d'abord une question de survie économique. Mais c'est aussi une opportunité : nos clients attendent des solutions durables, et ça crée de l'emploi local. »

L'impact climatique est une réalité de tous les jours pour beaucoup de métiers dans l'artisanat, venant interroger l'organisation du travail et l'avenir des métiers. Toutes deux soulignent l'urgence d'agir, mais avec des angles d'approches différents : protection des salariés, maintien de l'emploi versus Adaptation des modèles économiques.

— Transition écologique : contrainte ou levier d'innovation ?

Marie-Blandine C

« La transition, c'est souvent perçu comme une charge supplémentaire pour les salariés et les entreprises. Cela vient s'imposer à tous. Pourtant, c'est aussi une chance de repenser l'organisation du travail, d'innover au sein des entreprises. Mais il faut que toutes les entreprises jouent le jeu, avec des investissements concrets et un dialogue social renforcé. Dans tous les cas, on n'a pas le choix, nous devons collectivement trouver les solutions. »

Béatrice S.

« Pour les TPE, les contraintes sont le quotidien. Le changement en tant que tel n'est pas une contrainte mais le cœur du savoir-faire des artisans : s'adapter en permanence. La transition écologique est donc un levier supplémentaire pour éviter de subir des réalités qui s'imposent à nous. Il y a déjà beaucoup de solutions, mais pour lesquelles nous avons besoin de temps pour les mettre en œuvre. C'est aussi bien souvent apporter une réflexion nécessaire sur les coûts, réflexion qui peut également apporter des économies d'échelle. En coiffure, les sèche linges sont énergivores et générateurs de chaleurs, mais on peut faire sans. Encore faut-il que les clients acceptent ces évolutions »

Le constat est partagé sur le fait que le changement climatique apporte de nouvelles contraintes aux entreprises de proximité mais que c'est également un levier important d'innovation sociale, une occasion de repenser le travail.

— Quelles solutions pour concilier écologie et emploi ?

Marie-Blandine C.

« Que ce soit dans une grande ou une petite entreprise, il est important d'échanger à tous les niveaux pour identifier les besoins, les anticiper et ainsi construire les conditions de travail de demain. Les partenaires sociaux ont ainsi l'opportunité de s'engager dans ces démarches. Il faut des accords d'entreprise ambitieux sur la qualité de vie au travail et la formation. Par exemple, former les salariés aux métiers de la rénovation énergétique, ou intégrer des clauses environnementales dans les conventions collectives. »

Béatrice S.

« Nous, on a besoin de simplicité. Il faut faciliter les mobilités dans leurs diversités (transports communs avec des plages horaires adéquates avec le travail...). La formation est également un axe fort. Elle permet d'accompagner les métiers vers une évolution des pratiques professionnelles. Par exemple, dans le secteur de la coiffure nous avons engagés beaucoup de formations sur la gestion anti-gaspillage (ex : vigilance sur l'utilisations des produits, de la consommation d'eau, des circuits d'approvisionnement courts). C'est également une question de survie économique. »

La conciliation est nécessaire. Il faut reconsidérer collectivement nos façons de consommer et d'organiser le travail pour une meilleurs gestion des ressources. Cela passe également par plus de cohérence dans les politiques publiques et à une meilleure anticipation des besoins en compétences.

— Le télétravail et la mobilité : faux débats ou vraies solutions ?

Marie-Blandine C.

« Le télétravail réduit les émissions, mais il ne convient pas à tous les métiers. Et attention à ne pas créer de nouvelles inégalités : ceux qui peuvent télétravailler, et ceux qui doivent subir les conditions climatiques sur le terrain. C'est donc une vraie solution mais peu adaptable à l'artisanat. Par contre, l'amélioration des mobilités est une vraie solution pour tous. Elle doit être accompagnée par la flexibilité dans l'organisation du travail. »

Béatrice S.

« Dans nos secteurs, le présentiel reste indispensable. En revanche, on peut agir sur l'organisation du travail en apportant de la souplesse pour permettre de concilier à la demande des salariés les temps de vie et les attentes des clients. La mobilité : covoiturage, véhicules électriques, réseau de trains adapté, réseau de transports en commun adapté... Mais il faut des infrastructures adaptées, surtout en zone rurale pour assurer le maillage territorial. »

Le télétravail n'est pas un sujet pour l'artisanat, mais d'autres solutions existent pour réduire l'empreinte carbone sans sacrifier l'activité. L'organisation du travail, la mobilité, les circuits d'approvisionnement des sujets sont de réelles solutions.

— Quel rôle pour les syndicats et les organisations patronales ?

Marie-Blandine C.

« Les syndicats doivent être force de proposition. La CFE CGC a lancé un questionnaire sur la semaine de 4 jours par exemple, pour avoir la vision des besoins réels des salariés. Cela permet de s'appuyer sur les besoins de terrain pour porter ensuite dans les négociations une vision opérationnelle et adaptée. Il est également nécessaire d'anticiper ces évolutions en particulier sur la sobriété énergétique ou la flexibilité des temps de travail au sein des prochains accords.»

Béatrice S.

« L'U2P et ses organisations jouent un rôle clé pour sensibiliser et former nos adhérents. Mais on a également besoin que les syndicats comprennent nos contraintes. Une TPE n'a pas les mêmes marges de manœuvre qu'un grand groupe. Il est important de construire ensemble le monde du travail de demain et de porter ensemble auprès des pouvoirs publics, du gouvernement des propositions permettant de simplifier et d'accompagner les entreprises de proximité pour faire face à l'enjeu majeur de la transition écologique.»

Renforcer le dialogue entre représentants des salariés et des entreprises, surtout dans les territoires est la clef de voute de la réussite de cette transition.

Conclusion

Vers un nouveau contrat social et écologique ?

Le dialogue entre Marie-Blandine et Béatrice montre que la transition climatique ne peut se faire sans une coopération accrue entre salariés et employeurs.

Les défis sont immenses, mais les pistes existent : formation, innovation, dialogue social, et politiques publiques adaptées.

« L'enjeu, c'est de faire de l'écologie un projet commun, pas un sujet de division », résume Béatrice. « Et de ne laisser personne sur le bord de la route », ajoute Marie Blandine.